

DÉCISION N°2020-28 DELEGATION DE SIGNATURE SPECIALE

Le Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement d'Alzette-Belval,

VU le décret n°2012-327 du 6 mars 2012 modifié portant création de l'Établissement Public d'Aménagement d'Alzette-Belval,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles R.321-9 et suivants,

VU la délibération n°2016-17 du Conseil d'Administration du 2 novembre 2016 portant approbation du règlement intérieur institutionnel et notamment l'article 23 relatif aux délégations accordées par le conseil d'administration au Directeur Général,

VU l'arrêté du 11 mai 2020 de Madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de Monsieur le ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement, portant nomination de M. Damien NERKOWSKI en tant que Directeur Général de l'Établissement Public d'Aménagement d'Alzette-Belval,

Article 1 :

Donne délégation à M. Jérémy DE CONTI, Directeur de l'Aménagement, pour signer l'acte d'acquisition auprès de l'Établissement Public Foncier de Grand-Est de terrains figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
5	47	Fuchsloecher	00 ha 44 a 35 ca
5	48	Fuchsloecher	00 ha 32 a 14 ca
5	57	Ziegelbrunnen	00 ha 70 a 70 ca
5	58	Ziegelbrunnen	00 ha 34 a 95 ca
5	61	Ziegelbrunnen	00 ha 23 a 41 ca
5	108	Ziegelbrunnen	00 ha 12 a 35 ca

5	104	Ziegelbrunnen	00 ha 37 a 50 ca
5	105	Ziegelbrunnen	00 ha 16 a 09 ca

Total surface : 02 ha 71 a 49 ca

L'acquisition est réalisée moyennant le prix d'un euro symbolique conformément à la convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle « Micheville Foncier EPFL » conclue le 24 mai 2012 entre les deux Etablissements.

Article 2 :

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Etablissement Public d'Aménagement d'Alzette-Belval.

Fait à AUDUN-LE-TICHE,

Le **30 NOV. 2020**

Le Directeur Général,
Damien NERKOWSKI

